CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80239** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/2007

Raison sociale : TPLM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/06/2025

Capital : 50 000

780 ROUTE DU CHERAN
ZA LA MADELEINE
73340 LESCHERAINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY 495242851

Siret : 495 242 851 00030

Code NACE : 4312A

Numéro caisse de congés payés : 8111106

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA 1351001 / 002 163139/15

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA 1351001 / 002 163139/15

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 79 35 62 98 **Fax :**

Portable : 06 08 99 44 84

Responsabilité légale :
REGAIRAZ DAMIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.tplm73.com

E-mail : comptabilite@tplm73.com

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 386 974 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1142	Démolition par carottage ou sciage (Technicité confirmée)	26	18/06/2026
1311	Terrassements - fouilles (Technicité courante)	28	18/06/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	26	18/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/06/2026 08:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.